

LA DIFFÉRENCE MICHELIN POUR VOTRE ENTREPRISE ⁽¹⁾

MICHELIN EST RAVI DE POURSUIVRE SON PARTENARIAT AVEC LA CMEQ

Grâce à ce partenariat, la CMEQ peut désormais profiter des tarifs pour compte national concernant les pneus et services Michelin pour les véhicules de la flotte de l'entreprise.



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec



TARIFICATION DU PROGRAMME AVANTAGE

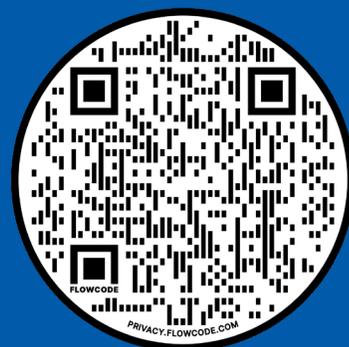
- Des prix concurrentiels pour les clients de la flotte sur les services et les pneus MICHELIN^{MD} et BFGoodrich^{MD(2)} pour Poids Lourd, Tourisme et camionnettes et pour les pneus rechapés MRT;
 - Prix réduits sur la facture nette du programme Advantage spécial pour les flottes de 1 à 99 camions;
 - Aidez les flottes à avoir le contrôle des prix sur la route.

ASSISTANCE AVANTAGE

- Grâce à MICHELIN^{MD} ONCall, les flottes peuvent bénéficier d'une assistance routière en tout temps, peu importe où elles se trouvent;
- Réparez et renvoyez les camions sur la route, qu'il s'agisse de pneus, de mécanique ou de remorquage;
- Optimisez votre temps sur la route et votre productivité.

ACCÈS AU PROGRAMME AVANTAGE

- La configuration et l'activation du compte le jour même permet aux membres d'acheter des pneus ou des services immédiatement;
- Obtenez de l'information ou vérifiez les prix des nouveaux pneus MICHELIN^{MD} et BFGoodrich^{MD(2)};
 - Les membres du programme Advantage ont accès à notre site Web où plusieurs outils commerciaux en ligne sont mis à leur disposition afin de les aider à améliorer les performances de leur entreprise.



INTÉGRATION FACILE

1. Inscrivez-vous en allant sur la page : https://myportal.michelingroup.com/s/advantage-form?language=en_US&AAC=CMEQ
2. Enregistrez une carte de crédit
3. Trouvez un revendeur autorisé en consultant la page : <https://business.michelin.ca/fr/localisateur-de-revendeurs>

(1) Programme offert aux propriétaires exploitants et aux petites flottes comptant entre 1 et 99 unités opérationnelles.

Les revendeurs ne sont pas autorisés à s'inscrire au programme Advantage en tant que membre

(2) Uniquement chez les revendeurs autorisés de pneus Poids Lourd BFGoodrich^{MD}.

(3) Pneus de marque MICHELIN^{MD} et BFGoodrich^{MD} uniquement.

À tout moment et sans préavis, MNA se réserve le droit d'interrompre, de modifier et/ou d'ajuster toutes les politiques, conditions, prix, crédits, remises ou commissions du programme Advantage de MICHELIN^{MD} décrit ci-dessus et en vigueur depuis le 3 octobre 2011.

Michelin Amérique du Nord (Canada) inc., 2500 boul. Daniel Johnson, bureau 500, Laval (QC) H7T 2P6

© 2022 MNA(C). Tous droits réservés. Tous droits réservés. Un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi PDF uniquement (22/07)



MICHELIN